

PRÉVENTION Toutes les filières de production sont concernées par les risques de chute de hauteur. Précisions.

Prévenir les risques de chutes

Les chutes de hauteur représentent 12,4% des accidents du travail chez les agriculteurs et 9,4% chez les salariés agricoles. C'est la troisième cause de décès chez les agriculteurs. Toutes les filières agricoles sont concernées. En effet, on parle de travaux en hauteur à partir du moment où les pieds ne touchent plus le sol. On tombe d'une cuve, d'une toiture, d'une échelle, d'un arbre, d'une machine, d'une passerelle et le résultat peut être dramatique ! La MSA Midi-Pyrénées Nord dénombre à ce jour 10 accidents mortels liés à des interventions sur toiture depuis 2003.

Préoccupée par ce constat, la MSA Midi-Pyrénées Nord réagit et intensifie ses actions pour prévenir ce risque spécifique, très présent au quotidien bien que souvent ignoré.

Savoir diagnostiquer le risque et mettre en place des moyens de prévention

Comme l'ensemble des risques, la prévention des chutes de hauteur doit être prise en compte dès la conception des lieux de travail, puis tout au long de la vie de l'exploitation.

Pour réduire le risque, de bonnes pratiques sont à suivre et à relayer au sein de l'exploitation. Il est nécessaire de commencer par réfléchir à son organisation en favorisant les interventions depuis le sol (utilisation d'outils sur perche ou d'un système d'aspiration sur les silos à aliments par exemple). Si cela n'est pas possible, il faudra alors envisager l'utilisation d'installations fixes (escalier, plateforme et rambarde sécurité) ou l'utilisation d'équipements de travail mobiles (échafaudage, plateforme individuelle mobile roulante PIR, plateforme élévatrice motorisée). Il pourra également être nécessaire d'utiliser des équipements de protection individuelle antichute (har-



Présentation d'équipements de travail en lien avec les travaux sur toitures fragiles lors de la formation du 28 février 2017 à Montjoi.

nais, longe, point d'ancrage). Une formation spécifique sera nécessaire pour s'assurer de la bonne maîtrise du matériel. Enfin, il pourra être plus sage de faire appel à des entreprises spécialisées pour réaliser certains travaux (intervention sur toiture par exemple).

Des journées de formation

Depuis 2017, des journées de formation sont proposées. Ces journées de formation animée par un conseiller en prévention des risques professionnels, répondent à trois objectifs :

- accompagner les exploitants, employeurs de main-d'œuvre et salariés, dans l'évaluation des risques de chute ;
- identifier les situations à risque ;
- organiser son environnement de travail en fonction des principes généraux de prévention. Pour cela, le programme de la journée mêle théorie et pratique. Après une matinée dédiée à un état des lieux et une présentation des conséquences physiques et économiques liées aux chutes de hauteur, les participants se réunissent sur une exploitation pour une mise en situation. Accès aux toitures, montée et descente

d'engins agricoles, autant de situations à risque qui demandent des dispositifs de sécurité particuliers illustrés par des démonstrations de matériel. Le but étant de réduire le risque au maximum.

Dans la continuité de cette journée, un conseiller en prévention des risques professionnels peut vous accompagner dans votre démarche d'évaluation des risques et lors de la mise en place des mesures de prévention. Il peut, le cas échéant, vous proposer des aides financières spécifiques (AFSA, AFSE) pour faciliter la mise en œuvre de vos projets prévention en lien avec le risque de travail en hauteur.

MSAMPN

BON À SAVOIR

■ Les chutes de hauteur les plus fréquentes surviennent lors de la montée ou de la descente de véhicule ou de machine. Elles représentent 1/4 des accidents de chute au travail chez les exploitants. Les accidents mortels surviennent essentiellement lors de chantiers de couverture ou de réparation de toitures de bâtiments d'exploitation.

Bénéficiez de remises sur une sélection d'offres pour vos achats de Noël

Rejoignez-nous sur le site www.carte-moisson.fr

Carte MOISSON Le + à l'adhérent



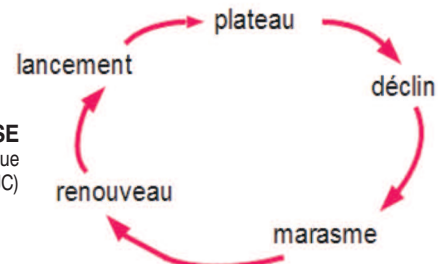
LIBÉREZ L'ENTREPRENEUR QUI EST EN VOUS!



Le cycle du changement : l'histoire de Fred

“Rien n'est permanent, sauf le changement.”

Héraclite d'EPHÈSE
(Philosophe présocratique
- 480 avant JC)



1ÈRE PHASE :

Le lancement, le démarrage

C'est une phase pleine d'énergie positive. Rien n'est impossible et l'on pourrait déplacer des montagnes. Dans cette phase, on est tourné vers l'extérieur. Fred est à fond, sur tous les fronts à la fois. Il prépare son mariage, sa maison va sortir de terre. Professionnellement, il est en train de s'installer et monte un bâtiment pour ses vaches. Il trouve en plus l'énergie de faire du foot !

2ÈME PHASE :

Le plateau

C'est une phase de stabilité, d'énergie positive, d'épanouissement. Elle peut durer longtemps pour peu qu'on l'alimente d'un peu de nouveauté : 10 à 20 % par an. Au-dessous de 10 %, c'est l'ennui assuré. Au-dessus de 20%, ça peut générer de trop grosses perturbations.

Quelques années après, le rythme s'est apaisé. La maison est finie, les vaches sont sous le bâtiment, un petit garçon a pointé le bout de son nez, Fred a trouvé un associé, il est épanoui, heureux.

3ÈME PHASE :

Le déclin

Dans cette phase, l'énergie est toujours présente, toujours tournée vers l'extérieur mais le beau temps se voile un peu : des conflits naissent...

Fred a eu une petite fille. Les relations avec son épouse sont bonnes même s'il n'est pas souvent à la maison. A la ferme, il en fait toujours plus mais moins bien, il n'a le temps de rien ! Les papiers s'accumulent sur le bureau, les clôtures ont besoin d'être refaites. Il se sent débordé et les relations avec son associé se dégradent...

Suite à cette phase de déclin, il y a deux scénarios possibles :

- soit on met en place des petits recalages qui permettent de repartir en phase 1. C'est ce qu'on appelle une mini-transition ;
- soit on passe en phase 4.

4ÈME PHASE :

Le marasme

Personne n'a vraiment envie de rentrer dans cette phase. C'est une période de remise en question où l'on est centré sur l'intérieur. Elle est importante puisqu'elle pousse celui qui la vit à se poser les bonnes ques-

tions. Quand elle apparaît, c'est qu'on n'est plus sur la bonne route. Mais soyons clairs, cette phase n'est pas une dépression. C'est quand on la fuit trop longtemps et qu'on refuse de mettre en place des changements plus profonds que la dépression apparaît.

Fred rumine tout seul. Il a l'impression que personne ne s'intéresse vraiment à ses préoccupations. Son épouse lui reproche de plus en plus souvent ses absences. Il a de moins en moins envie de rentrer. A la ferme, il n'ose plus rentrer dans le bureau et ouvrir le courrier. Si ça dure trop il sera mal dans sa vie, se refermera de plus en plus et des conflits lourds risquent d'éclater.

Mais cela n'arrivera pas s'il se prend en main et décide d'opérer un changement, au besoin en se faisant aider. Il passera alors en phase 5 puis en phase 1 de nouveau.

5ÈME PHASE :

Le renouveau

On essaie des choses qu'on n'avait pas essayé avant. On yoyote parfois de la phase 4 à la phase 5. Jusqu'au moment où on repart dans une phase 1. Fred a décidé de contacter un coach. Il a ainsi pris le temps de voir quelles orientations il se donne pour la suite, il a fait du tri, mis des priorités, Sa femme et lui sont même partis 10 jours en Australie.

Pour aller plus loin

1 - Il y a des similitude entre votre histoire et celle de Fred ?
2 - Vous êtes dans une phase de lancement et vous manquez d'efficacité ? Vous êtes dans une phase de déclin, voire de marasme ?

3 - Un entretien «Y voir clair» peut sans doute vous aider : la prochaine chronique vous donnera quelques précisions dessus mais je vous conseille de ne pas attendre pour me contacter ou contacter votre conseillère d'entreprise.



Natalie MAURS
Chambre d'agriculture
Tél. 06 83 47 05 71
réalisé avec le soutien financier de l'Europe et du Casdar